



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 17

CINQUIÈME SESSION, TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

Conformément au paragraphe 31(9) du *Règlement*, le leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur l'équité fiscale pour les Manitobains sera examinée le prochain jeudi où seront abordées les affaires émanant des députés.

L'Assemblée convient de procéder à la deuxième lecture du projet de loi 209.

M^{me} STEFANSON propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 209 — *Loi sur la transparence en matière de projets d'immobilisations/The Capital Projects Transparency Act*.

Il s'élève un débat.

M^{me} STEFANSON, M^{me} la *ministre* WOWCHUK, M. PEDERSEN, M. le *ministre* ASHTON et M. BOROTSIK interviennent. M. DEWAR exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M^{me} TAILLIEU présente la proposition suivante :

Proposition n° 4 : État chaotique du système de protection de l'enfance

Attendu :

qu'en 2010, le protecteur des enfants par intérim du Manitoba a déclaré que le système de protection de l'enfance de la province, système que le gouvernement provincial actuel a mis en place à la hâte, est dans un état chaotique;

que les enfants continuent d'être à risque et qu'ils sont mal desservis par un système de protection de l'enfance qui est dans un état chaotique et que le gouvernement provincial n'a pas su améliorer;

que le système de protection de l'enfance du gouvernement provincial ne protège pas les enfants et qu'il ne répond aucunement à leurs besoins;

que plus de cinq ans après le décès atroce de Phoenix Sinclair, on retire encore des enfants de foyers nourriciers offrant sécurité et affection;

qu'en octobre 2010, après avoir été retirée d'un foyer nourricier à long terme et confiée à sa mère, Dillon « Breana » Belanger est décédée alors qu'elle était sous la tutelle du système inadéquat de protection de l'enfance du gouvernement provincial;

qu'en juin 2009, Jaylene Sanderson-Redhead, âgée de 20 mois, a été tuée par sa mère alors qu'elle était sous la supervision d'un office de protection de l'enfance de la province;

qu'en septembre 2010, un garçon de six ans qui avait déjà été placé dans un foyer nourricier a dû demander l'aide des policiers et des agents de la protection de l'enfance à quatre reprises avant d'être protégé des mauvais traitements infligés par ses parents;

qu'en 2006, suivant le décès tragique de Gage Guimond, qui avait également été retiré d'un foyer nourricier à long terme, une étude menée conformément à l'article 4 de la *Loi sur les services à l'enfant et à la famille* a permis la préparation d'un rapport comprenant 144 recommandations, dont un grand nombre n'ont toujours pas été mises en œuvre;

que la recommandation n° 47 du document intitulé « Section 4 Review » portant sur le décès de Gage Guimond exige que toute décision visant le retrait d'un enfant alors que sa protection n'est pas remise en cause soit motivée par écrit et accompagnée d'un rapport écrit traitant de l'impact sur l'enfant, de la pertinence de son déplacement compte tenu de son stade de développement et de l'attachement qu'il a envers la personne qui s'occupe de lui,

il est proposé :

que le gouvernement provincial envisage de mettre en œuvre immédiatement la recommandation n° 47 du document intitulé « Section 4 Review » portant sur le décès de Gage Guimond;

que le gouvernement provincial envisage d'imposer immédiatement un moratoire sur le retrait d'enfants placés dans des foyers nourriciers à long terme sécuritaires jusqu'à ce qu'un examen public transparent du système de protection de l'enfance soit effectué.

Il s'élève un débat.

M^{me} TAILLIEU, M. le *ministre* MACKINTOSH, M^{mes} STEFANSON, SELBY et MITCHELSON ainsi que M. MARTINDALE interviennent. M. le *ministre* CHOMIAK exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

M. HAWRANIK propose la première lecture du projet de loi 210 — *Loi sur les droits des aînés/The Seniors' Rights Act* — dont l'objet a été indiqué.

Présentation et lecture de pétitions :

M. BOROTSIK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter la ministre de la Santé à envisager de faire de la province un leader en matière de recherche sur l'insuffisance veineuse céphalorachidienne chronique (IVCC) et de procéder à des essais cliniques le plus tôt possible. (B. Reynolds, J. White, D. Allen et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Transports envisage d'entreprendre un processus de consultation publique auprès des résidents de Springfield afin de présenter et d'expliquer les plans envisagés en vue des travaux de modification de l'intersection de la route provinciale à grande circulation n° 15 et de la route n° 206, qu'il envisage de tenir un événement portes ouvertes permettant aux citoyens de Dugald de consulter les plans afférents au terre-plein projeté et qu'il reconnaisse la valeur des entreprises touchées par les changements proposés ainsi que de la vie et du bien-être des citoyens manitobains, notamment des élèves et des personnes âgées. (I. Boyko, S. King, T. Gillespie et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Justice envisage de collaborer avec la GRC, le gouvernement fédéral et les collectivités afin de mettre en œuvre des stratégies visant à répondre aux défis liés à la prestation de services dans les régions rurales du Manitoba, notamment la possibilité d'affecter des unités d'intervention aux régions touchées par une recrudescence des actes criminels et de collaborer avec les intervenants en vue de déterminer si les territoires actuels des détachements de la GRC permettent d'assurer un service rapide et efficace. (E. Brown, J. Bruce, M. Parsons et autres)

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Justice envisage d'assurer le suivi et l'application stricts des ordonnances du tribunal visant des voleurs de véhicules et d'assurer que toute contravention à celles-ci soit rapportée à la police et fasse l'objet d'une poursuite en justice. (K. Drebit, A. Goot, P. Pittman et autres)

M^{me} MITCHELSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter la ministre de la Santé à envisager de faire de la province un leader en matière de recherche sur l'insuffisance veineuse céphalorachidienne chronique (IVCC) et de procéder à des essais cliniques le plus tôt possible. (R. Carver, A. Storm, L. McDonald et autres)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. WIEBE et MAGUIRE, M^{me} BRICK ainsi que MM. CULLEN et NEVAKSHONOFF font des déclarations de député.

Conformément à l'article 27 du *Règlement*, M. GRAYDON formule un grief.

L'Assemblée permet à M^{me} la ministre HOWARD de proposer l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 2 — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg (cadets auxiliaires du Service de police de Winnipeg)/The City of Winnipeg Charter Amendment Act (Winnipeg Police Service Auxiliary Cadets)* — dont a fait rapport le Comité permanent de la justice.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* HOWARD ainsi que MM. GOERTZEN et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

L'Assemblée permet à M^{me} la *ministre* HOWARD de proposer l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 12 — *Loi modifiant le Code de la route et la Loi sur les conducteurs et les véhicules/The Highway Traffic Amendment and Drivers and Vehicles Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent de la justice.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* HOWARD ainsi que MM. GOERTZEN et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M^{me} la *ministre* HOWARD propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 4 — *Loi modifiant la Loi sur les jours fériés dans le commerce de détail/The Retail Businesses Holiday Closing Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* HOWARD ainsi que MM. DYCK et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M^{me} la *ministre* HOWARD propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 3 — *Loi modifiant la Déclaration des droits des victimes (refus de versement d'indemnités aux auteurs d'infractions et autres modifications)/The Victims' Bill of Rights Amendment Act (Denying Compensation to Offenders and Other Amendments)* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* HOWARD ainsi que MM. GOERTZEN et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M^{me} la *ministre* HOWARD propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 8 — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'aide juridique du Manitoba/The Legal Aid Manitoba Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* HOWARD ainsi que MM. GOERTZEN et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M^{me} la *ministre* HOWARD propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 9 — *Loi modifiant la Loi sur les poursuites sommaires/The Summary Convictions Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* HOWARD ainsi que MM. GOERTZEN et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

L'Assemblée permet à M^{me} la *ministre* HOWARD de proposer l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 7 — *Loi modifiant la Loi sur la protection des ours polaires (Centre international de conservation des ours polaires)/The Polar Bear Protection Amendment Act (International Polar Bear Conservation Centre)* — dont a fait rapport le Comité permanent de la justice.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* HOWARD ainsi que MM. MAGUIRE et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M^{me} la *ministre* HOWARD propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 5 — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg (désignations de biens historiques)/The City of Winnipeg Charter Amendment Act (Historic Property Designations)* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* HOWARD ainsi que MM. BRIESE et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M^{me} la *ministre* HOWARD propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 10 — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (congés relatifs aux cérémonies de citoyenneté)/The Employment Standards Code Amendment Act (Leave for Citizenship Ceremonies)* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* HOWARD ainsi que MM. DYCK et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M^{me} la *ministre* HOWARD propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 6 — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail/The Workers Compensation Amendment Act.*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* HOWARD, M^{me} TAILLIEU ainsi que MM. GERRARD et REID interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M^{me} la *ministre* HOWARD dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 6.

(Document parlementaire n^o 25)

Philip LEE, *lieutenant-gouverneur de la province du Manitoba*, fait son entrée à l'Assemblée à 15 h 46 et prend place sur le trône.

Le président s'adresse au lieutenant-gouverneur en ces termes :

« Au cours de la présente session, l'Assemblée législative a adopté certains projets de loi que je vous demande de sanctionner.

« (N^o 2) — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg (cadets auxiliaires du Service de police de Winnipeg)/The City of Winnipeg Charter Amendment Act (Winnipeg Police Service Auxiliary Cadets);*

« (N^o 3) — *Loi modifiant la Déclaration des droits des victimes (refus de versement d'indemnités aux auteurs d'infractions et autres modifications)/The Victims' Bill of Rights Amendment Act (Denying Compensation to Offenders and Other Amendments);*

« (N^o 4) — *Loi modifiant la Loi sur les jours fériés dans le commerce de détail/The Retail Businesses Holiday Closing Amendment Act;*

« (N^o 5) — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg (désignations de biens historiques)/The City of Winnipeg Charter Amendment Act (Historic Property Designations);*

« (N^o 7) — *Loi modifiant la Loi sur la protection des ours polaires (Centre international de conservation des ours polaires)/The Polar Bear Protection Amendment Act (International Polar Bear Conservation Centre);*

« (N^o 8) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'aide juridique du Manitoba/The Legal Aid Manitoba Amendment Act;*

« (N^o 9) — *Loi modifiant la Loi sur les poursuites sommaires/The Summary Convictions Amendment Act;*

Jeudi 9 décembre 2010

« (N° 10) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (congés relatifs aux cérémonies de citoyenneté)/The Employment Standards Code Amendment Act (Leave for Citizenship Ceremonies);*

« (N° 12) — *Loi modifiant le Code de la route et la Loi sur les conducteurs et les véhicules/The Highway Traffic Amendment and Drivers and Vehicles Amendment Act* ».

La greffière de l'Assemblée législative annonce la sanction des projets de loi en ces termes :

« Au nom de Sa Majesté, le lieutenant-gouverneur sanctionne les projets de loi en question. »

À 15 h 50, le lieutenant-gouverneur se retire.

La séance est levée à 15 h 51, et l'Assemblée ajourne ses travaux.

Le président,

George Hicke